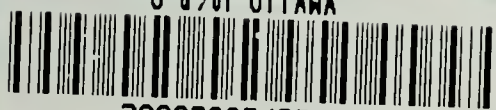
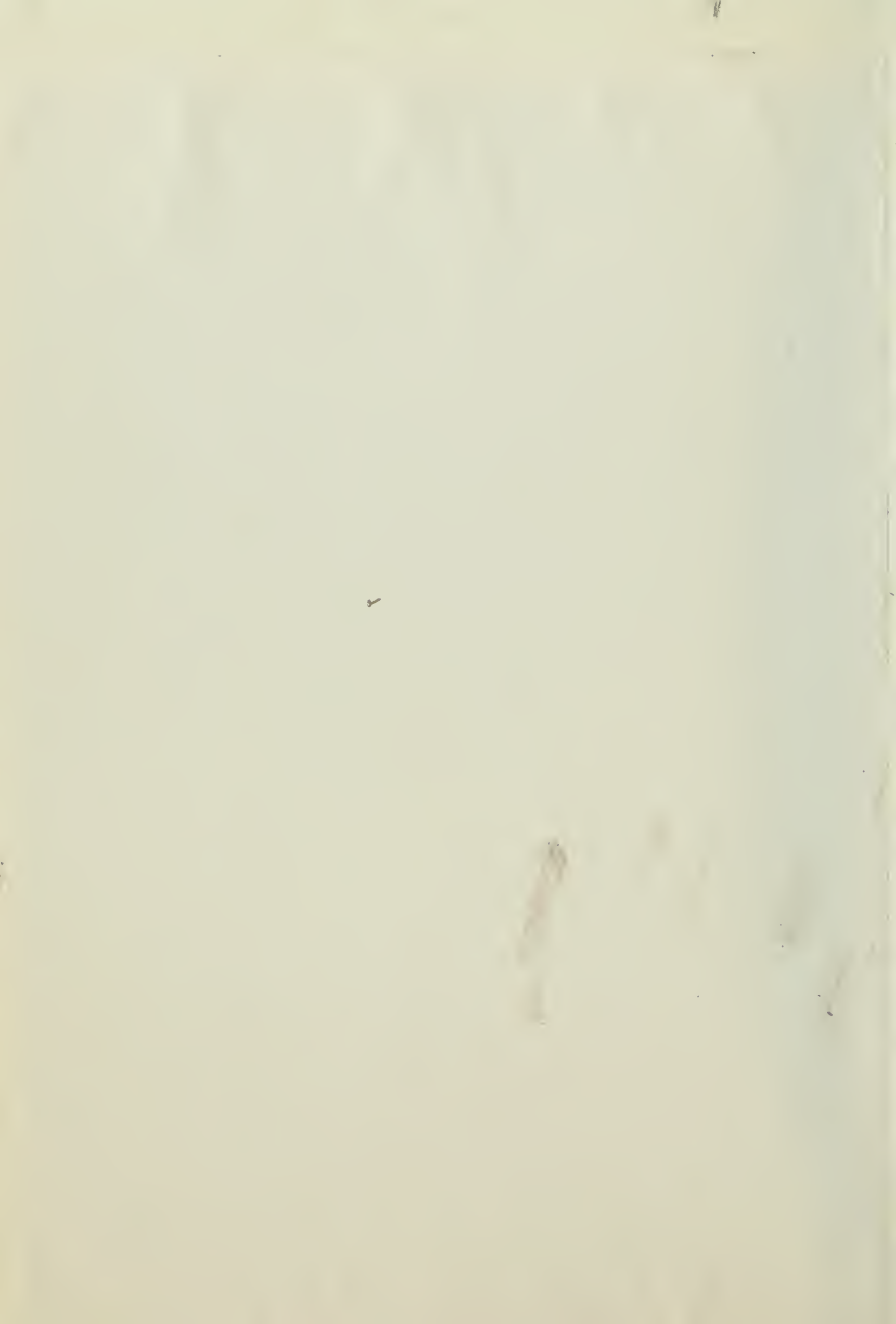


U d'of OTTAWA



39003003483186



21-4-70



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa





Chroniques

Contes

et Legendes

Par Charles-Amedee Beneyton



Si vous suppliy, tres cher Seigneur mien,
Baillez assez mais ne veuillez dormir.

Se vend chez Dumoulin, libraire-éditeur a Paris, quai des
Augustins, n° 13.

C13DCCCLIV

PROLOGUE DE L'AU-
theur, tant aux **DAMES**
et **DAMOYSELLES**, qu'
aux très illustres et inclyts **PRIN-**
CES, BARONS, CHEVALIERS
et aultres, honnestes lecteurs du pre-
sent livre,

A vous tous je fais reverence, priant **DIEU**
qu'il vous doint sa grace en ce siecle et Para-
diz en l'aultre. **AMEN.**



VOUS offrant ces
presentes récreati-
ves histoyres (**LEC-**
TEURSMAGNA-
NIMES) j'ai voulu
et m'a semblé bon

coucher icy une epistre à cette fin de vous faire entendre que, combien que j'aye mis mon nom au present livre, je n'en ai pourtant pas tout l'onneur, car estant naguères au logis d'un certain notaire et indiciaire de Sa Majesté, j'ay treuvé en plusieurs meschants rolles pouldreulx et grandement deschirez certains rares et curieulx propos. Et comme je lisois iceulx pour éviter oysiveté, me suys délibéré d'extraire et rediger en brief les croniques, contes et légendes dont plusieurs s'ensuyvent et vous les bailler en ce livre.

Et m'estant recordé qu'en ce siècle, aucuns contempteurs des anciens croyent que leurs escripts ne se peuvent lire ny entendre qu'à grande peine et sans prouffit ny

plaisir, j'ay creü que s'ils pouvaient lyre ce lyvre avec joyeuseté et liesse, par ainsy ils prendroient couraige en la lecture des antiques lettres et d'icelles tireraient une certaine volupté et ung moult grand proufit, car, come dict un certain saige:

QUI IGNARUS EST PRÆTERITORUM, QUASI COECUS IN FUTURORUM PRORUMPIT EVENTUS.

Delaissez donc ung petit (*BONS LECTEURS*) les lettres mondaines de ce siècle et vous laissez prendre, comme gentil oysel, au glu du plaisant langaige des antiens.

Sy vous supply et semonds (*DAMES ET DAMOYSELLES*) desquelles je suys

page viij

devot et fidèle esclave) m'octroyer vostre mercy et bonne grace pour ce livre que je vous baille et confie, vous suppliant et avec vous tous ceulx qui le voudront lire (dont plusieurs l'eussent trop mieulx sçeu faire que moy, s'ils y eussent prins leur plaisir et occupation) que s'il y a aulcune faulte, erreur ou obmission, il vous plaise benignement l'excuser, mesme veoir le dict livre de bon œil et le recepvoir de bon cœur n'oublyant que, s'il ne se peut faire autrement, vous veulx bien octroyer permission de bâiller votre saoul mais non de dormir, ainsi que Monsieur Marot en faict requeste en ses livres.

Donné à Metz l'an que le monde estoit viel mil viij cens cinquante iiij, depuys nostre seigneur.

Cy apres en snivant, vous verrez

les généraleux conseils donnés à Monsieur
son filz par fust noble homme et sai-
ge maistre Estienne Girard de
Maurboys, Thoulouzan, en
son vivant Contrerolleur
du Thrésor du Roy
nostre syre et ja-
dis capitaine
en ses ar-
mées.



ON FILZ, pour la grant amour que nous vous portons, vollons et havons délibéré, composer par escript cestuy salutaire doctrinal quy s'en suyt, ensemble certains advis prouffitables sur vostre comportement tant en la court qu'èz terres et hostels de vos amis et voisins : affin que vous soïés toujours de fier et hardy couraige, saige, meur et preudent, veu que jeunes hommes sont plus dangereus que verre.

CY COMMENCE en invoquant l'infynye Deité et tous les Saints.

PREMIER,

QUE vous n'obmettiez jamais de vous soubvenir

des tiltres et qualitez des personnes à qui vous voilez parler, escrire et converser avec elles, vous recordant par-dessus toutes choses aultres, que, comme et ainsy monsieur mon révééré Père (que Dieu absolve et luy doine entrée à son paradiz) me l'a souvent diet et m'en a faiet la leçon, se peut n'y avoir en France sy qualifiez seigneurs au devant desquels vous ne puissiez avoir la teste couverte, et sy petiete bourgeoise et femme de condition humblese devant qui et parlant à elle vous ne debviez avoir le chapel en la main, pour le respect que nous autres gentils hommes nous debvons aux femmes toutes en général, pour la rayson de leur sexe.

DE MESME vous diroi-je pour tous les Gens de nostre sainete mère Eglise, depuys ung Cardinal jusques aux moindres et paulvres Prebstres et Religieulx, mesme estant eulx de très basse et petiete naissance, pour ce qu'ils sont les Ministres de

nostre benoist Sauveur et Seigneur Jhesu-Crist et que ceste préminence qui est en iceulx l'emporte bien fort sur aucuns tiltres, qualitez et advantaiges qui sont convenus entre les hommes.

ITEM, aultant devez en ces rencontres demourer modeste et honnestement céder la première place, aultant je dis que vous devez faire respecter vostre honneur et prérogative de noblesse très ancienne en toutes occasions notables, pour qu'oungques oubly ne puisse en estre faict.

ITEM, devez, mon filz, choysir et demesler vos amys, qu'aurez parmiz les Seigneurs de bonne naissance et condition plutôt au dessus de vous que dessoubz.

ITEM, devez fuyr l'avarice et lésine en la conduite de vostre estat et devez entretenir ung

nombre de varletz , serviteurs , chevaulx et esquipages suyvant vos moyens et debvoirs.

ITEM, sy recepvez ung messaige d'importance, présent et aultre courtoysie, se doibt bailler l'estrenne et bonne main au messaiger et porteur, sy le dict messaiger et porteur est villain et serviteur, que s'yl est gentilhomme le debvez recepvoir et traicter avecq honneur et largesse.

COMME AINSY SOIT que plusieurs de nos terres et seigneuries jaçent devers les limites et frontières d'aucuns royaumes du roy des Hespaignes et que les mauvaisetés et usaiges pervers ne cognoissent ny limites ny frontières qui ne se puissent saulter et franchir, j'ai bien voulu vous mettre icy, **MON FILZ**, un conseil moult saige et que pourrez mettre à proufit, c'est à sçavoir que depuys qu'ung certain navigateur nommé Colombus a descouvert, en ces derniers temps, par de là la mer Océane,

des pays estranges et jusqu'alors incogneus , plusieurs ont rapporté d'iceulx aucuns usaiges et coutumes blasmables qu'ils ont appris des hommes sauvages qui vivent comme des bestes en ces dicts pays dans les forets.

PREMIÈREMENT, ils ont tiré d'icelle descouverte or a si grand foison qu'il ne se pourrait dire, ensemble des animaulx, des oiseaulx, plaisans et horrifiques et des herbaiges incogneus desquels ils ont coutume de mangier et faire aucun breuvaige à la fasson des dicts sauvages dans leurs sacrifices très impies à leurs Dieux.

ITEM, ils ont une herbe déplaisante moult orde et puante et d'icelle les dicts navigateurs soudars et compaignons font un usaige dampnable et pervers: mettant ceste herbe en de certains menus conduicts, ils la font ardre et brusler et en tirent la fumée dans leur guesle, espendant ainsy une odeur

très meschante et horrifique, à leur grand dol, veu qu'ils gagnent tous des ulcères en la langue et les lepvres.

Sy vous command et vous semonds icy, beau filz, ne jamais permettre cest usaige profane à vos gens d'armes, varlets et goujats; pour vous je n'ai garde de vous deffendre telles meschantes dampnables et ordes coustumes tant indignes d'un leal, gentil et noble homme serviteur du vray Dieu et je ne l'ai icy transcript que pour vos dicts gens d'armes, varlets et goujats, telles gens pouvant prendre et imiter ceste meschante nouvelleté et contemnable invention de desbauches pour boyre encore plus par le feu qu'ils mettent en leur gousier.

ITEM, je veux bien aussi vous prescrire et recommander, mon filz, d'abvoir pour le Roy nostre Syre et redoubté Seigneur une absolue et grande

amour pour ce que vous lui debvez à lui et à ses
ancestres, Roys de France, tout ce que vous avez
et possédés, tout ce qui reluict en vous et les vos-
tres tant en honneurs qu'en chevances.

ITEM, comme il appert que la chasse et le desduit
de vénérie est noble et naturel esbat de nous
aultres, me fault vous adviser icy d'aulcuns précep-
tes pour ce dict art, ains proufitez de divers moni-
toires que j'ai voulu transcrire touchant faulcons,
esperviés, chiens couranz et aultres et surtout tou-
chant le cheval quy est le vray gentil homme des
animaulx.
.

Ici estoit deschiré le rolle.



Requiescant in pace.

C'est le conte où est dict come le Sy-
re de Ray et Dame Quantine sa
femme eurent entrée en
Paradiz, et come plu-
sieurs fraudè-
rent ladic-
te en-
trée.





EVERS la rivière de Sone qui faict limite et séparation entre les terres et seigneuries du puissant monarque des Hespaignes et du Roy chrestien des François, se voit le chastel de Ray, quy est une très forte mayson sur un moult aspre rocher, tellement que les tours du dict chastel semblent servir de colonnes pour soustenir la voute celestielle.

A DONC en cestuy chastel de Ray dominoient au temps très antien de forts et puissans seigneurs qui avoient nom les syres de Ray et qui nioient devoir aucun hommaige ou vasselage tant au Roy qu'à l'Empereur et se prétendoient , par la grace et volonté de Dieu , syres souverains en leur terre.

M AIS Dieu qui est toujours le vray protecteur du bon et loyal droict et le très iuste vengeur des très meschants et perfydes forfaitcs, mist sa dextre sur iceulx seigneurs de Ray et ils tombèrent en l'yre de Dieu et devinrent paulvres et foibles.

L' AN donc, du monde rachepté, mil et treize, ne se trouva et demoura plus en le dict ehasteau qu'un seul et dernier Syre de Ray, et il estoit, à la vérité, très-rude et sauvage et passoit sa vie à courrir sus aux voyageurs et passants qui le redoubtoient d'aultant, qu'aucuns disoient qu'il ne craignoit en

son cueur ny Dieu, ny dyable aulcunement, mesme, lorsqu'il attaquoit et dépouilloit les diets passants et voyageurs, il blasphemoit le nom du Seigneur et ne respectoit non pas mesme les Prebstres et Religieux et aultres très dévots serviteurs de Dieu.

POURTANT le dict mauvais syre avoit espousé en mariage une noble et Sainte Dame nommée Quantine qui prioit continuellement Dieu, son patron Saint Quantin et aussy le benoist monsieur Sainct Pierre, patron du syre de Ray et gardien du ciel, demandant jour et nuict le salut et la conversion de son espoux, dysant à Dieu de saulver le dict chevalier et de la punir, elle, la dicte dame, en sa place.

OR, Sainct Pierre, une nuict, entra en la salle où gisoit en son licet madame Quantine et, ayant passé par la verrière, il luy dict :

DAME de Ray, j'ai entendu ta très dévoute oraison et me voicy, avec la volonté et permission de Dieu, disposé pour convertir ton espoux, sous condition que tu le voudras ayder à faire pénitence et que tu demoureras trois années sur terre à gémir et prier pour luy.

MERCY, Monsieur, dict la dame, et demoura comme saisye et pasmée dans sa chambre.

OR pendant ce temps, Ray attendoit en la forest, vers le lieu appelé Thuley, le passage d'un frère pélerin qui portoit à Rome de très-riches aulmosnes et qu'en son cueur il vouloit despouiller et occir meschamment.

VOYLA que s'avance par le chemin le dict pélerin, luy portant ung très lourd faix attaché à ses espolles; Ray se jectte sur iceluy pélerin et le

veult despouiller et occir. Mais le corps du frère grandit comme un cestre, sa teste rayonne moult glorieusement et le meschant chevalier effroyé pour la première fois, tombe à genoux en terre.

RAY, lui dict le bienheureux apostre Pierre, je suys ton patron, et à la prière de ta très pieulse espouse Dame Quantine, je t'ai bien voullu sauver de l'enfer. Retourne en ton chastel et fais pénitence, je te le dis, si tu veulx voir un jour le Dieu très-grand face à face. Amen.

ET aussitôt disparut le dict apostre et très glorieux Sainct Pierre.

EN son manoir, moult piteulx retourna le Syre de Ray et raconta son adventure à Dame Quantine et à ung très dévost prestre qui fut tost appelé.

ET depuys ce temps vescu le Syre de Ray d'une très pieulse et devotte vie plorant et confessant ses peschés avec moult larmes et oraysons.

RAY, disoit Dame Quantine, je croys et espère donc que par la miséricorde divine serez sauvé sans faute et verrés Dieu et je ne doubte que le très benoist monsieur Saint Pierre ne vous gard et conserve en sa compaignie vers la porte du ciel pour l'ayder et conforter en sa charge de céleste pourtier.

OR il me faut encore prier et gémir pour vous et moi, trois années sur la terre et je vous prie et requeste, cher Ray, que vous escoutiez ma prière et lui fassiez satisfaction.

PARLÉS, ma mye, dict le Syre, avec une très-douce voix, pour ce qu'il estoit bien changé

et musté du fiel au miel, parlez et je vous promets vous obeyr et seurement accorder vostre requeste.

Donc, dict dame Quantine, mieulx aurois-je aimé mourir avec vous et faire en vostre compagnie le voyage de la terre vers le ciel, pour ce que j'ay ouy dire que les ames sont attaquées et assiégées par des légions de dyables qui cherchent pendant le véage à les ravir et arracher aux anges pour les mener et conduire en l'enfer, or j'ay grant paour et frayeur des dicts diables et follets et je vous prie, cher Syre, que vous vous teniez vers l'huis du très benoist Paradiz, à ceste fin que lorsque je vous appelleray et cryrai par vostre nom : Ray ! Ray ! vous m'ouvriez l'huis et m'ayant recognue vous m'admettiez et placiez en ce lieu de perpetuelle et grande béatitude.

Ainsy ferai-je, chère Dame Quantine et bonne amy, dict le chevalier, je le jure et promets.

Et de vray, le Syre de Ray, ayant achevé et parfait sa pénitence, Dieu luy voulust bien faire pardon et appeler à luy, et comme c'estoit l'ame d'un guerrier, il parvint en droicte route au ciel et fust receu et admis par Sainct Pierre son patron, et demoura devers l'huis pour attendre icelle Dame Quantine sa femme, et craignant de n'estre pas assez tost pour l'admettre et recevoir, il pria d'autres bienheureux de recevoir et admettre sans retard une âme qui diroit et cryroit : RAY ! RAY ! et reconnoistroit se nommer QUANTINE ; et iceulx bienheureux le promirent et jurèrent.

Or, le delay passé, la pieulse Quantine trespassa heureusement en la grâce du Seigneur, et aussitôt vint à l'huis du Paradis et crya :

RAY ! — **QUI EST-CE ?** — QUANTINE. — **PASSEZ !**

ET sitost l'admit et receut, son mary, en la vie bienheureuse, ainsy qu'il avoit promis et juré à elle.

POURTANT, tandis que Ray portait son espouse au sein de Dieu, les ames attendant à l'huis celeste vouilloient entrer et ayant vu la Dame Quantine si tost admise et reçue, imitèrent et copièrent sa parolle et dirent aux bienheureux gardiens :

RAY ! — QUI EST-CE ? — QUANTINE. — PASSEZ !

ET furent les dictes ames reçues et admises par les dicts bienheureux, croïant que c'estoit Dame Quantine l'espouse au Syre de Ray.

ET depuis ce temps, par confiance de mesme succès et réussite, on escript et grave, sur les tom-

page xxx

bes et les cercueils des Morts Chrestiens les trois mots:

Requiescant in pace, qu'aucuns croient

tyrés du latin, pour ce qu'ils ignorent

la véritable histoyre du Syre

de Ray et de Dame

Quantine sa

femme.



Sensuyt l'histoire merveilleuse

de Nostre-Dame de Beaujeu.





CERTAINS bergers et pastours du lieu de Biauieu au comté de Bourgogne, estoient moult esbahys de voir ung viel bœuf, avec aucuns de leurs moutons et génisses, tomber sur leurs genouils et demourer ains les genoulx fleschiz et pliez, en un mesme lieu des prez que les fleurs et l'herbe estoient plus verdes et fournies qu'en aucun aultre.

DE ce faict merueilleux, voullurent bien les dictz bergiers et pastours advertir le Syre de Biauieu leur Seigneur et maistre, qui leur dict :

« ALLEZ, meschants et sotelets, je ne veulx vous »
» ouyr davantaige, craignez de me venir troubler »
» de si petictes choses en mon manoir. »

MOUlt piteusement retournèrent les bergers en leurs bergeries et point cestui soir ne firent bruire ny sonner leurs cornets et flusteaux.

OR il advint que, ceste mesme nuict, le Syre de Beauieu veit en songe une très-belle Dame moult richement atournée et comme enfermée dans une caige et très étroicte prison et disoit la dicte Dame :

DÉLIVREZ-MOY , DÉLIVREZ-MOY , ET VOUS AUREZ MERCY !

ET PUIS, le dict Syre veit encore des bergiers avec leurs troupeaulx qui se tenoient à genoulx devant la dicte dame et des anges veinrent qui lui faisoient service en très grande et parfaicte révérence.

DONC surgit aussitost le dict syre et s'en va par la nuict, à la clairté des estoiles, dans la prayrie; et comme, sur le matin, les bergers vinrent pour la menée et conduicte de leurs bestes, voyla que icelles bestes et parmi les dictes, le plus viel bœuf font une très grande et profonde révérence de leurs genoulx en un certain lieu des prez ains qu'ils avoient accoustumé de faire chaque jour, et le Syre, avec grand esbahissement, entendit en son cueur la mesme voix qui disoit fort doucement:

DÉLIVRÉS-MOY, DÉLIVRÉS-MOY, ET VOUS AUREZ MERCY!

DONC il feit fossoyer et creuser en ceste mesme place par les bergers, et luy mesme les aydoit avec le fer très acéré de son espée, et voyla que fust tyrée de terre une imaige et pourtraict de la très pieulse nostre Dame, faicte de pierre, moult bien peinte et ouvrée, et tenoit, la dicte Dame, son très doulx filz en ses bras et luy donnoit son très saint laict à boire.

L E SYRE et les bergiers, tous meslés ensemble avec les bonnes bestes, feirent leurs respects, révérence et adoration au benoist enfançon et à sa dévoute et très sainte mère et feit le dict seigneur chercher son chapelain et aulmosnier disant :

VENEZ et portez ceste présente et précieuse imaige en l'église de mon chastel, pour elle y estre gardée avec respect, come la patronne et la Dame que je prends et élis à toujours pour moy et ma mayson.

Et fust donc la dicte imaige de nostre Dame et de son cher fils apportée moult révérencieusement et honnestement, par les prestres et chapelains suivis par une très grande foule de peuple qui chantoit, et placée en la chapelle du chasteau : puy feurent les grilles de fer de la dicte église closes, et sur le soir, les portes très fortes du manoir fermées et les herses baissées selon l'usage, pour ce qu'après le soupé, s'en vont courrir par la nuict, les meschants, les larrons et les mauvais espriz.

MAIS voylà que, sur le matin, quand les prestres voullurent aller en l'église, pour chanter messe à l'honneur de la très benoïste Vierge, ils ne trouvèrent plus la sainte imaige et furent très saisis et entrèrent en cholère, pensant qu'on l'eust prinse et soustraïcte pendant la nuict.

ALORS il leur fust dict :

« NE cherchez , prebstres , aucuns larrons pour
» ce que la sainte imaigne est de nouveau posée et
» debout sur la terre de la fosse en la prairie d'où
» elle a été tyrée le jour de devant. »

ET ils coururent à la dicte place avec le Syre de Beaujeu et ils prirent et rapportèrent l'imaige de nostre Dame et , la mettant sur l'autel , ils la prient et supplient , qu'elle veuille bien en ce très honneste lieu demourer pour y estre priée et serveye tous les jours en toute révérence et soumission.

MAIS il advint que le deuxième et le tiers jour , la dicte statuë fut ainsy rapportée , veu que par chaque nuict , elle se en alloit et plaçoit toujours en la mesme place des prez sur les costaux en tyrant vers le lieu appelé Sainte Reyne proche le chemin d'Igny.

LE quart jour le Syre chastelain diet :

« MESSIRE Prestre et vous mes bons amys et fidèles vassaux et manans ne vous troublez ni faictes de peine ny de tourment pour ce que j'ai compris et entendu ce que veult et ordonne la très sainte Dame et benoïste vierge Marie et ie veux faire bastir et élever en ceste mesme place une chapelle et oratoire en son honneur et dévotion et je ne doute qu'elle veuille en ceste fin y demourer et rester puisqu'elle retourne sans cesse en ce mesme lieu. »

ET en effet fit bastir et élever en la dicte place, le Syre chevalier, un moult bel et saint oratoire qui fust besny et consacré, et fust devers le portail placée une inscription très sçavante en latin avec le blason et les armes du dyet syre de Beaujeu et sa devise qui estoit :

Saincte Marie!
a tous venans beau jeu.

Et fust donc placée sur l'autel la sainte et merveilleuse image et depuis demoura en ceste nef et fust visitée par plusieurs dévots pélerins par chacun an à la Nostre Dame de Septembre.



Ril advint que le syre de Beaujeu oublia et obmit souvent d'aller prier en la chapelle de ma Dame la sainte Vierge, et il estoit plus souvent en guerre qu'en orayson.

A DONC ses ennemis et voisins luy courrurent sus meschament et ce fust à grand dol pour son chastel qui fust bruslé et les tours jectées à bas dans les fossez.

ET ses vassaux ne le vouloient plus servir par ce qu'il estoit lors povre et n'havoit plus ny tours ny forteresses comme devant.

CELA voyant, le syre de Beaujeu estoit moult attristé et contrainct et il estoit come affolé et couroit nuict et iour par les boys et les montagnes.

OR, un soyr, vers l'heure de la mi-nuict comme le dict chevalier crioit et blasphemoit proche la forest, disant :

PAR mon corps et ma mort ! si je havois un bon coffre plein d'escus d'or avecques seulement pour toute vie dix bonnes années, je rebastirois

page xliij

mon chastel et j'irois en guerre contre mes meschans et deloyaulx voisins et ennemis qui, à ceste heure, me meprisent et font injure grandement et j'en tirerais une grande vengeance et les mettrois à mercy, mais auleune personne au monde, mesme le Deable, ne me voudroit octroyer telle faveur.

MAIS voylà qu'en ceste mesme heure le Syre de Beaujeu veit issir du pied d'ung chesne ung grand et très meschant deable et il avoit des cornes en chef et une très villaine queue en l'arrière part de son corps.

Et luy dict le Deable :

JE te veulx bailler non pas ung coffre mais dix très grands tous pleins et remplis d'escus de bon or en monnoie de Bourgogne à ces présentes et suyvantes conditions escriptes en ce présent rolle où tu mettras le scel de ton espée si tu le veulx.

OR le Syre estoit un très vaillant et coraigeux chevalier et il dict au Deable :

PAR ma foy , messire Deable ou Lucifer , je vous trouve bon maistre , faites-moy donc ouïr vos dictes conditions.

Et dict le deable :

PREMIÈREMENT , come Dieu vous a laissé tomber en povreté et meschante condition , il faut renier Dieu.

AINSI soit faict, je le renye, dict le meschant Syre.

ITEM il faut renier vostre patronne et Dame la vierge Marie.

CELA je ne le puy faire et ne feray jamais, dict le chevalier, pour ce que je l'ai prise et choisye

page xliii

pour ma Dame et Patronne, non je ne la puis nier ni oublier jamais, estant bon chevalier.

ET le Deable se mist à rire moult joyeusement disant :

VOYLA un playsant qui renie Dieu et ne veut renier Marie, mais je suis bon et me contente du premier faict.

ITEM, il faut jurer et promettre sur ceste espée de chevalier et par ta foy et honneur de bon et gentil homme d'estre icy rendu sans faulte, heure de la mi-nuict, le dernier jour du dixième an, non pas seulement toy, Syre, mais encore avecq toi, ta femme la Dame de Beaujeu, ensemble avecq tes enfants.

AINSY je le jure et promets volontiers, dict le chevalier, sur ceste présente espée et sur ma

foy et honneur de gentil homme, mays ne sais-tu pas messire Deable ou Lucifer que je n'ay ny femme, ny enfant, malgré quoy cela est ainsy juré comme il est dict, puisque tu le veulx et ordonnes.

OR le Deable luy dict :

ACESTE heure je suys content, mets donc ton scel en ceste promesse.

ET le chevalier le fait et scella avec son espée.

OR mon dict Deable disparut au pié du mesme chesne et le syre trouva en sa place X coffres tous pleins de fin et très loyal or de Bourgongne et il les fait cacher et fait rebastir son chastel moult magnifiquement avec xij tours très haultes et très-fortes.

LE dict syre de Beaujeu leva une très-vaillante armée et s'en fust desconfire et battre le Prieur

de Cornel, le comte de Savoyeux et le syre d'Autel qui s'estoient premierement unis pour le vaincre et abaisser et le croyoient jà mort et ruyné à jamais.

POURTANT il fust tant joyeux et orgueilleux de son triumphe qu'il se mist à oublier moult vistement qu'il estoit redevable de tous ses dicts triumpes au très odieux et villain maistre de l'Enfer.

OR il se fist que le syre d'Autel avoit une fille moult belle et saige grandement, ayant un très doux et plaisant visaige et qu'il la voullut offrir en nopces et mariage au dict Syre de Beaujeu cuydant que ce fust une marque d'alliance et de paix perpetuelle.

ET charmé en son cueur par les très beaux yeulx de la noble et preude damoysele le dict chevalier la mena, l'ayant espousée, en son manoir

et à donc la fist et recognut dame souveraine de Beaujeu.

LORS fust la dicte dame très aymée et chérie de tous ses vassaulx serviteurs et domestiques pour ce qu'elle estoit moult pieulse et saige grandement avec une parfaicte et non pareille bonté et douceur.

OR, avoit la dicte Dame grande dévotion et fidélité à Nostre Dame de Beaujeu et tous les jours se en alloit faire orayson sans faulte, en la chapelle que son mary et seigneur avoit faict élever et bastir en l'onneur de la très Sainte Vierge et comme elle eust un filz elle le voua et offrit à jamais à icelle Dame Marie et patronne.

POURTANT, le Syre de Beaujeu après son mariage print la pensée que tost viendrait le temps où il avoit faict le serment de chevalerie d'aller

avec son espouse et son enfant au rendez-vous du Deable son véritable maistre et il estoit moult chagrin tant pour luy que pour sa bonne Dame et son mignon filz que lors elle allaictoit encore.

MAIS tout bon et loyal chevalier ne peust forfaire à sa parolle et serment très sacré, non pas pour la considération de celuy qui l'a reçu, mais de celui qui l'a faict.

A donc, le dernier jour du X^e an, comme il faisoit une très belle et clère nuict, le dict Syre moult affligé et chagrin en son cueur, offrit à la dicte Dame de se venir pourmener ung petit par la campagne, et feurent donc amenés le dextrier du chevalier et la hacquenée de la bonne Dame, laquelle se assit et plaça en selle, tenant en ses bras son mignon enfançon et lui baillant à boire, ce que voyant le Syre de Beaujeu, il eust le cueur très deschiré et malade.

OR, pour aller au lieu maudit, il falloit passer devers la chapelle de Nostre-Dame et passant devers la dicte nef et sainte mayson la Dame se signa et dict :

OCTROYEZ-MOI, cher Syre, puysque je suys devant ceste benoïste ecclise de ne pas manquer à mon usaige et d'entrer pour dire à nostre Dame onze Ave Maria à l'honneur des onze estoiles quy couronnent son chef.

ALLEZ, ma mye, dict le Syre, vous le pouvez et je m'en vais devant, vous priant que vous me veniez joindre après votre orayson parfaicte et parachevée.

Et il se en alla souspirant en disant :

VAS, povre brebis, qui ne sais que ie te mène au très amer sacrifice.

ET il se recorda en son cueur ses crimes et mesfaicts et songea à Dieu le père et à Nostre Dame, qu'il avoit oubliez et souventes fois offensés, et il demoura moult triste et pensif, la teste en sa main, oubliant de conduire son bon cheval par le chemin.

BIENTOST il ouït revenir sa chère Dame avec son petit filz, la haquenée se mist et plaça à costé du dextrier et n'osa tant seulement le Syre les considérer ni regarder pour ce qu'approchoit l'heure de la mi-nuict et le lieu où le Deable alloit venir.

OR il advint que comme ils arrivoient devant le chesne, le Deable maudict parut et il jeta ung fort grand cry, disant :

JE NE PUIS !

ET il disparut très confus et honteux ; et lors le chevalier envisagea sa femme et il craignoit

d'estre contrainct luy révesler son cryme , mais il fust moult esbahy et come pasmé de veoir en la place de la Dame de Beaujeu, Nostre Dame elle-mesme , assise sur la hacquenée et allaitant son divin filz , tous deux couverts d'une très-belle et esclatante gloire.

LE povre Syre se jecta à bas de son cheval et se mettant à genoulx , il craignit beaucoup.

LORS , la benoïste Vierge Marie luy diet :

SYRE de Beaujeu, voyla x ans que par chacun jour j'ai faict orayson à mon filz et Seigneur Jhesu-Crist de faire à toy mercy et pardon pour ton abominable, pervers et dampnable forfait de l'havoir renyé au Deable: je me suys recordée que tu ne m'as pas vollu renier et que tu m'as iadis honorée, servye et mesme emprise et choysie pour ta Dame et Patronne; donc la très benoïste trinité

page liij

te faict pardon et mercy, vas faire pénitence moult pieusement et humblement et vas plorer tes pechiés et villains crymes.

A donc le Syre leva la teste et il ne veit plus la très Sainte Vierge, pour ce qu'elle estoit retournée en la chapelle de Beaujeu et au ciel.

L E chevalier courut en icelle chapelle et fust lors fort joyeux de treuver sa femme et son enfant couchez devant le pié de l'autel et endormiz.

A YANT prié et remercié en grande dévotion et moult pieusement la benoïste Marie, il revint et retourna en son chastel, et en iceluy vescu très saignement toute sa vie, et il eut une grande et longue postérité, et la bonne Dame de Beaujeu fust myse en

terre le mesme jour que son espoux, tous deux
en la bonne odeur de Nostre Seigneur.

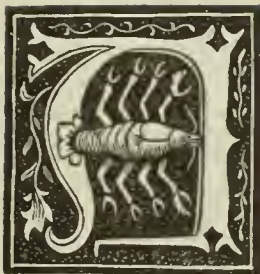
Je vous souhaite et vous veulx que
Dieu vous ayt en sa grace et
que vous ne le met-
tiés jamais en
oubly. **A-**
men.



D'Odette de la Garde et du cheva-

lier Jehan le Noble, où se peust bien veoir
qu'amour avec bonne fyance ne fust ja-
mais sans récompense. Très apperte
et mirifique cronique de la
mayson de Montmorency
jadis faicte et escrip-
te par le povre
Antoyne de
Bême.





U TEMPS que le milliair courroit mil avec quatre vingt et dix-neuf, *a partu virgineo*, y avoit ung seigneur moult hault et rude qui estoit nommé de son nom le Syre de la Garde, et il havoit une très-belle fille si gente et playsante en son corps qu'aucuns cuydoient qu'elle fust un Porte-aisle du Paradys de Dieu.

Et je vous dis qu'elle avoit nom Odette.

OR il advint que le syre de la Garde avoit en sa syraulté ung icune et très jolli Paige qui fort bien le servoit à table, luy versant à boyre bellement en sa coupe, portant ses messaiges ès castels et moustiers voisins et mesme l'accompagnant en ses courses de guerre.

OR, le dict paige estoit nommé Jehan le Noble, et il estoit filz au fust syre Bouchar le Noble, fort grand et preulx chevalier qui havoit esté meschamment occis par le felon chevalier aux Verds-Lacs nepveu du meschant Merlin nigromant et filozofe très pervers: et dernièrement le dict Syre de la Garde avoit bien voullu faire le dict Jehan escuyer, cuydant que seroit tost ung léal et vaillant chevalier.

Et come le très discret et vénérable Embroïn

chapelain du chastel amoit le dict Jehan, il luy avoit monstré les lettres, tellement qu'il estoit clerc et sçavant en toutes choses.

LORS donc que la damoyselle Odette de la Garde fust grande et commença d'estudier, fust le dict Jehan son maistre et luy monstroit les lettres en plusieurs missels qui se trouvoient en le chastel de la Garde.

OR mettoit aussy en escript, le dict Jehan, les très merueilleux roumans et les hystoires très plaisanctes que menestrels et aultres hommes de gay sçavoir contoient en les veillées. Et il les faisoit lyre à la dicte Odette et luy adjoutoit de très sçavantes remonstrances, non sur tous propos, mais pleutost sur le sermon d'amour qui est en grant honneur en tels livres.

Et come, ung jour, ils lisoient tous deux en le

vergier du chastel, ils veirent en leur livre que tout bon chevalier doibt eslyre une Dame et la doibt servir, et qu'il ne se peust trouver plus vray bonheur au monde que le bonheur d'aymer.

LORS le bon syre Jehan dict fort doucement, en fischant ses yeulx en terre :

DAMOYSELLE Odette, m'avez navré et feru d'une très cruelle et profonde bleçure en mon cœur: car, par le vray Dieu, de vous je suis ennamouré, vous serez ma Dame, comme je suys vostre homme, sy vous voullez, pour jusqu'à la fin dernière de nostre vie en ce siecle.

ET moult fust la Damoyelle esbahie et surprinse, et dict :

BEAU Syre, comment, en vérité, vous pouvois je férir et blesser quand je n'ay jamais empris

ny espée ny lance aulcunement, et aussy seroit grand doumaige de férir et navrer ung sy gentil et discret seigneur que vous estes.

MERCY, dict l'escuyer, je croys que de moi vous vous mocquez et faites injure grandement, or je vous dis et assure que je vays icy mourir du grant mal d'amour qui me tient et fait souffrir en mon cœur.

ET sy bien devisèrent ainsy ung long temps que la Demoyelle s'ennamoura ung petiet et que la maladie d'amour du syre Jehan ne fist que croistre et le gresver encore plus.

DONC il s'en feust au moustier monsieur Saint Ermenfroy, proche le chastel de la Garde et là il s'enquist du père Embroïn quy estoit celuy qui chantoit messe en l'ecclise de la Garde et souloit confesser le syre une fois chaque année et Odette le samedi de chacune semaine.

page lxiij

Et dict Jehan au moyne :

QUE Dieu vous gart et fasse paix, messire.

Et dict le moyne :

DE mesme, je vous benys, mon filz, que vouldrez-vous ?

Et dict Jehan :

VOULEZ-VOUS que je vous baille une fort belle torche de fine cire du poids de seize marcs, avec cinq sols d'or, mis en croix dans la cyre, messire moyne.

VOLONTIERS je le veulx, syre Escuyer, pour ce qu'il est escript : HUC AFFERTE MUNERA, ce qui se doibt entendre et cognoistre de notre sainte mayson et de nous aultres serviteurs de mon seigneur Jhesu.

OR, c'est que je vous fais requeste et prière
d'aller en le chastel de la Garde et lorsque
vous le pourrez faire, vous dirés au chastelain :

C'EST le syre Jehan le Noble, le filz au syre
Bouchar le Noble, qui est ennamouré et se
meurt de mal d'amour s'il n'épouse en justes nopces,
devant nostre sainte mère Église, la Damoysele
Odette de la Garde.

ET tost s'en fust devers ia Garde le moyne, après
avoir faict orayson à Nostre-Dame et promiz
la torche à elle, et sur les cinq sols d'or, quatre au
moustier et ung seul pour ses commoditez.

ADONC, ayant treuvé le syre chastelain en la
grande salle du chastel, le moyne lui dict :

SALUT en Jhesu-Crist. Soubvenez-vous de Dieu
et le servez. Amen.

LE syre Jehan le Noble m'a requis de vous dyre telles choses : estant, le dict syre, feru en son cœur d'une très-grande amour pour la Damoyselle Odette vostre preude fille, il vous dict humblement que vous la lui bailliez et octroyiez pour espouse.

Et le syre respondit :

DIEU vous gart, messire moyne. Je vous veulx bien dire que je suis moult esmerveillé et esbahy de tel honneur et le veulx recognoistre come je puy.

Donc, allez devers le syre Jehan et luy dictes :

LE syre de la Garde vous veult octroyer sa fille la douce Odette en mariaige dans ung an à compter et définir de ce présent jour ; mais, pour ce qu'estes encore jeune et nouvel chevalier, le dict syre de la Garde vous semond et requiert qu'alliez en terre sainte de Hierusalem; et, dans le dict delay d'ung an, soyez icy revenu ayant desconfit et

occis en loyale guerre dix grans et puyssants guerriers parmiz les infydèles serviteurs du dampnable Mahom.

ALLEZ, syre moyne, et vous ayent tous les saincts en leur garde. Amen.



R, LE SOYR, come la gente Odette estoit assise sur son palefroy et s'en retournoit au chastel après s'estre pourmenée ung petiet dans les boys, elle advisa ung chevalier armé et haulmé, semblant garder et déffendre le chemin.

page lxxj

SAINTE Marie, dict la pucelle, estes-vous félon et discourtoys chevalier, vous qui gardez le chemin : or, sachiez, Syre, que je suys Odette la fille au syre de la Garde, et sy vous ne me baillez passaige vais sonner de cestuy menu cornot et appeler les gens d'arc et d'espée de la Garde; et mesme, sy je havois une espée seulement, je vous desconfyrois vrayment seulette.

ET EN SON CŒUR disoit la paulvrette: JEHAN! JEHAN!
A LA RESCOUSSE!

MAIS le chevalier, le chef abaissé en la paulme de sa main, ne bougeoit non plus que phantôme, et son dextrier sembloit le cheval que certains Grecqz avoient faict pour la cité Troyenne conquerer au temps jadiz.

LORS crya la Damoyselle:

JEHAN! Jehan! cher syre, faictes moy service à l'encontre de ce meschant chevalier.

MAIS le syre leva la teste et se deshaulmant dict :

DAMOYSELLE, je suys Jehan!

ET estant venu le dict Jehan vers la dicte damoyelle, il dict à elle :

Souventes fois vous ay-je requise et priée, chère et playsante amye, me donner guerdon d'amour et icy vous en prie et semonds de rechief, veu qu'avecq l'ayde de Dieu et par ordonnance du syre de la Garde, je m'en vays à l'encontre des infydèles gagner l'aubaine de vostre main.

ET lors, le syre Jehan le Noble compta à la dicte Odette coment il alloit en la terre sainte de Hierusalem desconfyre X roys et guerriers de grand renom du dict pays.

LAS! respondict la gente Damoyselle, c'est de quoy se grandement douloyr, songeant, cher syre, que peut-estre plus ne vous verrai: et encore j'ai ouy dyre qu'on ne peut de trois années estre de tel pays revenu.

ET se print Odette à larmoyer haultement, jectant de très piteulx crys.

NE tant larmoyez (Damoyselle) dict Jehan, pour ce que j'ai espoyr en Dieu grandement ensemble à ma Dame la sainte Vierge et en monsieur saint George le bon chevalier. Baillez moy tant seulement guerdon d'amour.

Lors plorant et gesmissant dict Odette :

ALLEZ, cher syre, et Dieu soict et résyde en vostre compaignie. Voicy mon guerdon d'amour.

Et ce disant la Damoyselle, avecq grande vergongne, bailla au chevalier ugne manche de son vestement, qu'iceluy chevalier mist pour cimier dessus son haulme.

Lors Jehan accola doucement la gente Odette et, ayant saulté sur son bon coursier, il partit à si grant galop que oncques ne fust veu tel bon cheval depuys celuy d'Alexander.

Lors Jehan fist ce cry :

SAINTE VIERGE ET ODETTE ! ESPÉRANCE ! ESPÉRANCE !

Et tant courroit le syre, qu'il fust dict que les anges de monseigneur Jhesu luy avoient baillé leurs aisles.

Le povre Antoyne de Veme, aux gen-

**tils lecteurs de ceste presente cronique,
rend honneur et salut,**

SACHEZ (LECTEURS) QUE VOUS FAULT, CE PRESENT,
ISSYR DU DOULX PAYS DE FRANCE ET, EN LA NEB
DE VOSTRE COMPLAYSANCE, PASSER AVECQ MOY AU PAYS
DE HIERUSALEM SY VOLLEZ OYR LES HAULTS FAITS DU
GENTIL POURSUYVANT D'AMOUR JEHAN LE NOBLE.

ET AINSY, NOUS BAILLE SA GRACE ET DIVIGNE ASSIS-
TANCE MONSIEUR SAINT ANTOYNE, MIEN PATRON ET
SEIGNEUR. AMEN.



Rc'estoit grand bruit ès camps des
Chrestiens, tambours et cymbales
bruyoient à grant fracas pour ce
qu'au jour de Dimanche tous bons
chevaliers s'en vont sainte messe
oyr a l'honneur et révérence du Dieu très saint

des armées, et qu'ès camps ne se peuvent treuver ni requérir aultres cloches que tambours et trompettes.

MAIS, las ! c'est de quoi se grandement douloyr : oncques ne fust veu tel couraige ny telle malle fortune, moult bons chevaliers sont perys de peste, famyne ou bleçures, moult aultres sont couchez en leurs tentes blécés à grands coups.

MAIS, come le très doulx sauveur des hommes est maistre et seigneur du fief de nostre vie, nous fault à tous jours garder léale espérance en lui.

OR, ainsi que le prestre qui chantoit messe sur ung paulvre autel au milieu du camp, se fust devers les chevaliers tourné disant : ITE MISSA EST, fust ouy grant tumulte et grant bruit, et les archiers qui gardoient l'ost jectèrent grands crys disant :

HOLA ! SARRAZINS , SARRAZINS !

MAIS nul chevalier ne se meust, pour ce que le prebstre bailloit lors la bédiccion.

MAIS come les archiers cryoient plus fort : A LA RESCOUSSE , A LA RESCOUSSE ! SONT LES SARRAZINS ! Si tost que le dict prebstre eust parachevé le saint evangile selon monsieur saint Jehan , ceulx des chevaliers qui se pouvoient moufveoir allèrent en grand peine devers l'huis de l'ost.

ET là fust veu s'avancer devers les fossez ung seigneur Maur moult pleu grant que ne fust onc Goliath, il havoit ung moult brillant harnois, estoit adoubé finement et sy havoit-il esté faict chevalier par Saladhin luy mesme.

OR il fist ce cry :

CHRESTIENS ! Je suys Serdor-Abrahach, bon serviteur du profète, à vous tous je fais petict salut.

SACHIEZ (CHRESTIENS) que je suys icy veneu por vous guerre mesner, or cherchez parmiz vous s'il se peut trouver sy preulx chevalier por combattre à l'encontre de moy.

JE vous fais défy. Veci mon gaige. Et ainsy le proufète et moult puysant Mahom me face ayde.

LORS fust vue chose merveilleuse: Phelyppe, syre de Reulx, Hugues, comte de Monfort, qui havoient la peste, ensemble avecq Robert de Béziers et Thibault de Metz bleçés griefvement voulurent aller courre l'aventure de guerre à l'encontre d'iceluy mescréant, mais tous quatre, come leurs harnois mettoient, cheurent à terre en telle foiblesse qu'ils n'estoient idoines au faict de guerre, et par ainsy moult grosses larmes cheoient de leurs yeulx.

LORS Dieu voulust bien faire mercy et bailler assistance au sien peuple car apparut un gentil chevalier moult bien et précieusement atourné, montant ung hault dextrier pleu blanc que noige et le dict chevalier leva la vue de son haulme et dict :

OR donc ! bons chevaliers , oyez :

JE suys Jehan le Noble et, de par le roy, je vous fais à sçavoir que vers la cheute du jour aurez renfort a grand foyson et sera tost icy rendue l'armée du dict seigneur roy pour desconfyre les mescréanz Sarrazinois que Dieu dampne.

Et, ayant dict cecy, fust moult esbahy le bon Jehan de veoir le syre de Reulx gisant en terre et ne tesmoignant ryen.

HOLA, dict-il, estes-vous mort ?

NON, dict le Syre, ce dont je suys moult marry.

Et dict Jehan :

OR escoutez-moy : je croys qu'avez été seru de très meschante peste, ayez patience, messyre, pour ce que le bon roy mène en son ost aulcuns fisiciens qui vous guerriront, par le Corps Dieu!

MERCY de nous, dict Hugues de Montfort le bon chevalier, du mal de mort peu nous chault, mais n'avez-vous pas veu le mescrant Sedor serviteur du dampnable Mahom qui nous est venu défier et a jecté en terre son gaige que nul n'ha pu encore amasser.

DIEU soict donc beny, dict Jehan. Or sachiez, messyres, que j'ai faict vœu devant Dieu d'apporter à la damoyselle de la Garde ma mye X testes de roy Maurs et grants guerriers d'icelle perverse nacion.

JA, avecq l'ayde et assistance de mon seigneur Jhésu seul vray et benoist sauveur, ay desconfy IX roys et chevalereulx capitaines Maurs.

CESTUY fera la dizaisne, messyre, dict le preulx Robert de Beziers.

SY Dieu le veult cela sera, respondit Jehan, et aussitost esperonna son dextrier, cryant :

SAINTE VIERGE ET ODETTE ! ESPÉRANCE ! ESPÉRANCE !

AYANT donc le bon Jehan passé les fossez, il treuva Serdor le Maur gisant en terre et dormant, et deus très meschant neigres qui lui faisoient service, chassant l'ayr avecq ung moult brillant plumail. Et voyant Jehan ils s'enfuirent et gagnèrent le camp des Sarrazinois avecq grant paour; et ne cessa aucunement le mescréant de dormir, tellement que, sy Jehan eust esté villain, discourtoys et

félon, il l'eust facilement faict issyr de ce siècle en l'autre et baillé ainsy au Dyable qui prend et emporte l'aame de tous Sarrazinois, estant iceulx ses vrays et devots subjects.

MAIS Jehan bailla seulement son dextrier à ung escuyer et, assurant en son gantelect la poignée de son espée, se mist moult dévostement à genoil en terre et fist à Dieu ceste suivancte orayson :

BEAU Syre Dieu, j'ay en vous toute fyance et pour Odette ma mye grande amour, baillez moi telle grace de desconfire ce mauldict.

CE dict, il baisa la croix de son espée et la manche de la douce Odette qui tous jours estoit à son haulme et du meschant syre s'approchant il crya :

SEIGNEUR Serdor, plus ne dormirez de vostre vie je vous le diz, hastez vous.

CHIEN, dict Serdor ouvrant les yeulx, vas desconfire femmes et enfans, mais laisse-moy.

OR, dict Jehan, telles injures ne sont que camelots, levez vous! car, de par Dieu, ne puis attendre.

ET dict Serdor :

DE vous, mignonne je suis ennamouré : car plus je vous voys et plus je pense qu'estes l'amy de quelque chevalier et que luy avez laronné son haulme et son haubert.

ET dict Jehan :

SV de moy estes ennamouré, beau syre, or venez, point n'ay vergongne et vous veulx icy bailler le don d'amoureuse mercy : et je vous semonds de me venir accoller, aultrement croyrai qu'estes félon et discourtoys, ainsy que vous semblez.

Et, disant cela, le bon Jehan mist son espée devant les yeulx du mescréant.

Lors se leva enfin Serdor, et come il estoit seulement dessus ses genoux, sembloit jà pleurant de deux coudées que le chevalier Jehan le Noble.

Et ainsi fust le combat engaigé et deura pleu de deux heures.

C'estoit mirificque et horrificque chose de veoir le géyant attacquer le gentil chevalier. Et là feurent donnés de sy beaulx et grands coups que jamais ne feurent vus plus beaulx, tant au faict de guerre, qu'au faict de tournoiements et joustes.

Enfin, à Jehan eschut bonne part, car il fust navré d'ung grand coup en la teste, dont il fust ireulx et fasché tellement qu'il se jecta sur le

page lxxx

mescréant et luy bailla son espée au milieu du cueur, et ains cheust Serdor en terre si rudement qu'il rendit l'esprit : et lors feust veu ung très villain dyable qui print son aame.

Et le voyant cheoir, Jehan crya :

MERCY A DIEU, ODETTE ! VOILA MON MAUR OCCIS !

N'EN peut dire plus le paulvre syre car il cheut en terre come il disoit : VOILA MON MAUR OCCIS !

Et come, le soyr, advint le Roy avecq tout son ost, il fust raconté coment le Syre Jehan le Noble havoit desconfit le plus grand sarrazin de l'ost des mescréanz. Et le Roy envoya les fisiciens et chirurgiens pour guerir le gentil Syre, et come en sa fièbvre et chauld mal il disoit sans cesse : VOILA MON MAUR OCCIS ! et que plusieurs ne cognois-

soient pas son nom, il fust appelé, en souvenance de si grand hault faict le chevalier MONMAUROCCIS.

Or (gentil lecteur), encore icy vous rend honneur et salut le paulvre Antoine de Beme.

FAULT VOUS DESPARTYR A CESTE HEURE DU PAYS SARRAZINOIS ET, EN LA MESME NEF, AU PLAY-SANT ROYAULME DES FRANÇOIS REVENIR DE RECHIEF, POUR CE QU'IL N'EST PAS BON QU'AULCUN DE VOUS SOICT UNG TROP LONGTEMPS LOING DE SA NYE. AMEN.



Rc'est le dernier jour de l'année octroyée par le Syre de la Garde au bon syre Jehan pour son espreuve défnir.

A travers perles et rubis que le matin espond en nos vergers se pourmène seulette la gente Odette, tressant de ses mignons doicetelets fleurs et verdurees pour bailler en don à Nostre Dame.

Et, se recordant en son cœur son doulx amy, sur les fleurs aultres perles chéoiert à grand foyson, pour ce que la Damoysele larmoyoit tristement, disant :

MA très douce Dame, mère de mon seigneur Jhésu, à mon amy sy faictes mercy, bailler

vous veulx mon voyle de toyle d'or, ensemble ma ceincture d'argent et mon surcot fourré pour vostre sainte imaigne orner et vestir.

OR voylà que la cloche la chapelle bailla ung grand son, et pourtant ce n'estoit lors ny l'heure de tierce, ny l'heure de none; et sitost courrust en la dicte ecclise la gente Odette, et come en la mayson-Dieu entroit, elle jecta soubdain ung fort grand et piteulx cry, clamant: **JHESU** faictes moy mercy!

ET jé vous dis que l'ecclise estoit emplie d'une très fine senteur celestielle et que plusieurs anges chantoient moult doucement: **GLORIA** in excelsis Deo!

S'ADVANÇA Odette et lors elle veit gisant au pié de l'autel et sommeillant son doulx amy, Jehan le Noble.

page lxxxiiiij

ET devers le costé d'evangile, estoient X très villaines et noires testes de Maurs, couronnées et tortillées d'or, et la plus grosse et plus horrible que estoit la teste du Seigneur Sedor le mescréant.

LORS une certaine voix, pleu douce que miel et pleu forte qu'oraige, dict :

RELEVÉS-VOUS, MONMAUROCCIS !

ET cela oyant, le bon Syre Jehan surgist et crya :

SAINTE VIERGE ET ODETTE ! ESPÉRANCE ! ESPÉRANCE !

ET tost il se jecta à genoulx et dict seulement :

ODETTE, ma inye, me vecy.

ET la Damoysele l'accola en plorant :

ET, come avoit la cloche grant son baillé, tost

vindrent en l'eccllyse le Syre de la Garde, le père Embroïn, chapelain, avecq grande foulle d'archiers, vassaulx et peuple.

LORS s'advança Jehan, et estant luy genoulx flechiz et deshaulmé, dict au Syre de la Garde:

DIEU vous donne longs jours, messyre, reconnoissez vous Jehan?

ET dict le Syre de la Garde :

Ouy, je vous recognois.

ET dict Jehan :

MON redoubté seigneur, avez dict au vénérable et discret Embroïn que me voulliez bailler vostre fille, en justes nopces devant nostre sainte mère Eccllyse, si je hallois au pays de Hyerusalem desconfyre X Roys, et estois icy revenu au dernyer jour de l'année.

OR SUS, mon Seigneur, vecy les chefs des dicts Roys Maurs et chevalereulx cappitaines qu'ay desconfitz , et ce présent jour est le dernyer de l'an.

J'AY combattu avecq l'ayde de Dieu, et les Chrestiens en souvenance de mon dernyer triomphe m'ont baillé surnom de MONMAUROCCIS , mesme il a pleu à Dieu ordonner à ses anges me rapporter ceste nuit passée en vostre chastel.

SYRE, voyla Odette ma mye, voulez vous point me la bailler pour espouse.

OR, dict le syre de la Garde :

PAR la sacrée Hostie je le veulx car Dieu le veult je le voys.

OR sachiez, biau filz, que j'ay, ceste année, desconfit le chevalier aux Verds-Lacs, et il me playst vous bailler sa terre ensemble ses chasteaulx et maisons pour la dopt de ma fillè.

MERCY, mon Seigneur, dict Jehan et ainsy bail-

leray-je aux dictz chasteaulx et maysons le nom de
MONMAUROCCIS.

Et, lors, le saint père Embroïn besnit en plo-
rant les heureuses nopces de hault et puissant
Seigneur, Monseigneur Jehan, Syre de Monmau-
roccis, et de gentille Dame, Madame Odette de la
Garde; et furent les dits espoux chevalereulx et benys
en leur postérité et feurent tisque de l'illustre May-
son de Montmorency.

Cy fine la cronique d'Odette de la Garde et du
CHEVALIER JEHAN DE MONTMORENCY. ADIEU VOUS
DIZ (LECTEUR) DIEU VOUS BAILLE LONGS
JOURS SAIGESSE, VERTUZ ET
FIDÉLITÉ AU FAICT D'A-
MOUR. AMEN.



Les Oraisons merveilleuses

A NOSTRE DAME ET A SON
TRÈS CHER FILZ.



Que tant come aurés à vivre
De tous perys soiés délivre.
Amen.

Il y a pour chacune personne qui devostement
dira ceste presente orason unze mille ans de vrai
pardon donnés par Dieu le Père et saint
Michel qui la bailla à ung hermite
escripte en lettres d'or et autent
de ans que la personne la
dira autent de jours il
voira la Vierge
Marie avent
sa mort



VE, Domina Sancta, Maria mater
Dei, Regina celi, porta paradisi,
domina mundi, singularis pura.
Tu es Virgo.
Tu Concepisti Jhesum sine pec-

cato.

page lxxxij

Tu peperisti creatorem et salvatorem mundi in
quo non dubito.

LIBERA me ab omnibus malis et ora pro pecca-
tis meis. **Amen.**



Quiconques aura tribulation ou pouvreté ou
maladie ou s'il est en l'yre Nostre Seigneur ou
en quelqu'aulture tribulation. Sachiez por
vray que s'il continue à dire ceste orai-
son qui s'ensuyt XL jours en bon-
ne dévotion Il aura en brief se-
cours de Dieu, tellement que
ses douleurs se tourne-
ront en joix et ceste
orayson a esté
composée par
Saint Au-
gustin.

Orayson a Nostre Seigneur Jhesu Crist,
tres devote a chaenne personne
a dire a genoulz.



D**OULX** Jhesu Crist, filz de Dieu re-
dempteur du monde, deffens moy
de la main de tous ennemys, de la
voye de péché, de mort subite, de
faulx tesmoings et de maulvais dan-
gier, de péril d'eau et de feu.

MON Dieu, oste moy de ce maudit péché d'avarice et de ire, tristesse et orgueil, vayne gloyre, mauvaise envye, oysiveté, ventanse et paresse.

DOULX Jhesu oste moy mes mauvaises pensées.

DOULX Jhesu comme à ta poure créature donne moy vraye pénitence, charité, foy, chasteté, bonne et vraye persévérance et bonne volonté.

DOULX Jhesu enlumine moy par ta miséricorde et me tiens tous jours en ton service fay moy laisser le mal et perseverer en bien et en bonnes mœurs.

MON Dieu et redempteur, pitoyable et miséricordieux et patient et puissant, Père, Filz et saint Esperict, je te adore et te loue et te rends graces.

MON très doux Dieu, en toy je me confye.

MON Dieu, tu es mon salut, ma vie et ma joye,
par toy toutes choses sont faictes, vray fils
de Dieu.

Tu es filz de Dieu le père tout puissant je suis
ta poure créature et je te recommande mon
corps et mon ame de ceste heure présente jus-
ques à ma mort. **Amen.**





NOTES.



La grande chartre d'Angleterre , sauvée miraculeusement des ciseaux d'un tailleur qui se disposait à en faire des mesures , les charmantes chroniques de Jacques Gondar , retrouvées si heureusement par M. Francisque Michel dans un lot de vieux livres , ont familiarisé les lecteurs avec les découvertes de manuscrits. Nous n'ajouterons donc aucun détail à ce que contient le prologue de ce livre , concernant la façon dont il est tombé dans nos mains.

En publiant ce manuscrit , nous n'avons eu en vue que le plaisir de nos lecteurs ; s'ils ont pris , en le lisant , quelque goût aux vieux récits , nous aurons rempli notre but ¹.

¹ Il est inutile d'avertir le lecteur que , quel qu'ait été notre respect pour le texte du manuscrit que nous publions , nous avons dû , pour que sa lecture fût plus facile , rajeunir quelque peu le style en nous efforçant de lui con-

I.

PAGE 15, LIGNE 13.

C'est la première fois, pensons-nous, qu'on peut se placer sur la trace originale de l'invasion de cette coutume singulière d'aspirer la fumée du tabac.

On voit partout de ces *certaines menus conduicts* dont parle Estienne Girard de Maurboys, et il n'est pas jusqu'à ces divinités voilées du moyen-âge, jusqu'aux *dames*, qui ne puissent se reprocher d'avoir contribué par leur exemple ou par leur faiblesse à l'introduction de cette *dampnable coutume*.

Aujourd'hui qu'elle a fait le tour du monde, qu'elle est passée dans les mœurs, il y aurait peut-être une curieuse étude à faire des difficultés et de l'engouement qu'ont rencontré ses débuts.

server son originalité et son parfum d'ancienneté. Nous avons cru devoir aussi supprimer les abréviations et modifier légèrement l'orthographe; ainsi nous avons presque partout rétabli les V et les U, les I et les J, que l'usage du temps intervertissait fréquemment, et nous avons adopté la ponctuation moderne.

Il est certain que lors de la découverte de l'Amérique, l'usage de fumer le tabac, soit roulé, soit dans de menus conduits de terre ou de métal, était familier aux sauvages du nouveau monde. Les Espagnols, de 1496 à 1520, remarquèrent cette plante à St-Domingue et à Yucatan; elle fut, dès cette époque, cultivée par des Européens dans les îles des Antilles.

Hernandès de Tolède fut, dit-on, le premier qui envoya le tabac en Portugal, d'où Jean Nicot, seigneur de Villemain, ambassadeur de Catherine de Médicis, le rapporta en France où on l'appela d'abord *herbe à la Reine* et *Nicotiane*.

Sur la question de l'introduction du tabac, les princes ont été divisés: les uns n'ont pu s'y opposer, d'autres ont excité des séditions pour l'avoir favorisée.

Amurat IV, empereur des Turcs, et un roi de Perse, défendirent à leurs sujets l'usage du tabac, sous peine d'avoir le nez coupé, et vers 1640, le pape Urbain VIII excommunia les fidèles qui prendraient du tabac dans les églises¹.

¹ *Mémorial de chronologie*. Paris. Verdière. 1822.

Au xvi^e siècle, les dames de la cour de Jacques I^{er} s'essayaient à fumer, et, comme le dit M. le Maout¹, en adoptant cet ignoble usage, elles ne s'exposaient pas seulement au danger de corrompre leur haleine, mais elles se suscitaient encore une concurrence désastreuse qui a porté un coup mortel à la galanterie européenne.

En 1599, paraissait tiré à sept exemplaires, le Βασιλικὸν Δῶρον² de Jacques I^{er}, contenant des conseils au prince son fils. Dans ce PRÉSENT ROYAL, le roi ne dédaignait pas de crier Μῆσός καπνῶ, haine à la fumée!

Cent ans plus tard, Jean Bart fumait dans l'antichambre de Louis XIV, et Pierre-le-Grand vendait cent mille écus, aux marchands de Londres, le droit de porter du tabac en Russie.

C'était, dit Voltaire dans son HISTOIRE DE CHARLES XII,

¹ Organographie et Taxonomie, histoire naturelle des familles végétales et des principales espèces, suivant la classification de M. Adrien de Jussieu, etc., par Emm. le Maout. Paris. 1851. Curmer. 1 vol. in-4°.

² Βασιλικὸν Δῶρον divided into three bookes. Edinburgh printed by Robert Waldegrave printer to the king majesties. 1599. in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé en 1605, à Poitiers, in-12, et à Paris, chez Guillaume Anvray, in-8°. — En 1604, à Paris, in-12, et à Rouen, chez Th. Doré. (Voyez Brunet, *Manuel de l'auteur et de l'amateur de livres*. 4^e édition).

une grande nouveauté en ce pays-là, et la religion même y était intéressée. Le patriarche avait excommunié quiconque fumerait du tabac, parce que les Turcs, ennemis des Russes, fumaient.

Le czar, pour cent mille écus, se chargea de faire fumer le clergé *orthodoxe* lui-même.

Il accomplissait alors ce glorieux tour de l'Europe, pendant lequel son génie, aidé par une observation et une étude constantes, concevait et préparait ses grands projets de civilisation.

De Londres, après avoir vu Vienne, il devait aller à Venise et à Rome; mais il fut obligé de revenir en hâte à Moscou, sur la nouvelle d'une guerre civile causée par son absence et par la permission de fumer. Pierre-le-Grand voulait que la nation russe fumât; c'était pour lui une question de probité non moins que d'autorité: il avait touché cent mille écus.

La guerre civile fut étouffée, le czar s'entoura d'une armée de fumeurs commandée par le général Gordon. Les Russes fumèrent; et peut-être qu'aujourd'hui toute la puissance du successeur de Pierre-le-Grand se briserait devant la résistance de ses sujets, s'il voulait les

priver de cette habitude qu'ils partagent avec les Turcs, leurs éternels ennemis.

Au XVIII^e siècle encore, on fumait peu; la révolution a favorisé la pipe. Le moyen d'être suspect d'aristocratie en montrant un *brusle-guesle*, comme aurait dit Estienne Girard?

Dans nos derniers temps, le triomphe de la nicotiane a été assuré, les Princes ont donné l'exemple, le *Servum pecus* a suivi.

« On ne peut se défendre, dit encore M. le Maout, d'un sentiment de confusion en pensant qu'une des causes les plus puissantes de la propagation du tabac réside dans la vanité de l'esprit humain. L'observation de tous les jours nous démontre que la plupart des hommes sont devenus fumeurs dès leur adolescence, non pour se donner un plaisir (car les premiers essais sont punis par un narcotisme souvent fort douloureux), mais uniquement pour imiter les hommes faits.

L'imberbe fume un cigare, par la même raison qu'il racle ses joues glabres avec un rasoir. Les jeunes Romains achetaient autrefois par des épreuves pénibles l'honneur de porter la robe virile. Aujourd'hui, la pipe est devenue l'insigne de la virilité. »

Nous espérons qu'on nous saura gré d'avoir fait connaître la première protestation qui se soit élevée contre un usage aujourd'hui victorieux et qu'Estienne Girard, précédant Jacques I^{er}, a si vigoureusement stigmatisé dans ses *généreux conseils*.

II.

PAGE 30, LIGNE 2.

LES TROIS MOTS REQUIESCANT IN PACE.

Nous n'avons pas été surpris de rencontrer dans notre manuscrit la tradition du *Requiescant in pace*; elle a été populaire en Franche-Comté, quelques vieillards content encore dans les veillées qu'un homme se nommait Ré et sa femme Quantine, et qu'ils convinrent que le premier qui mourrait ouvrirait à l'autre la porte du paradis. Quantine devint veuve, on sait le reste.

On le voit, ce n'était plus là que le sommaire du conte, les détails s'étaient perdus, notre manuscrit nous les a rendus et a fixé le lieu de la scène. Personne ne savait qu'elle eût été placée par le légendaire

au château de Ray, et qu'un des sires de cette maison eût été choisi pour en être le héros fabuleux.

Quant au mérite du jeu de mots, nous n'avons pas à le défendre; l'esprit n'est ici pour rien, il s'agit d'une fable populaire qui nous a paru devoir intéresser.

III.

PAGE 30.

Le château de Ray est situé entre Gray et Vesoul, dans cette magnifique vallée de la Saône qui vit tant de hauts faits et que la tradition nous montre comme le séjour habituel des vouivres et des mystérieux fantômes. — Nous ne publions dans ce volume qu'une partie des récits qui nous sont parvenus, peut-être un jour y ajouterons-nous de nouvelles pages.

De la maison de Ray, ce château est passé dans celle de M. le duc de Marmier, qui le possède encore aujourd'hui.

En qualité d'héritiers des sires de Ray, les Marmier écartellent leurs armes qui sont de gueules à la mar-

motte rampant d'argent, avec les armoiries parlantes de la maison de Ray, de gueules au Ray d'escarboucle d'or.

IV.

PAGE 53.

Il ne reste plus du château de Beaujeu qu'une seule tour; la tradition raconte que le *deable* a juré qu'elle ne serait jamais détruite. Elle a été dernièrement restaurée.

La chapelle de Notre-Dame de Beaujeu existe encore, ou du moins sur l'emplacement de celle érigée par le sire de Beaujeu se trouve un oratoire révérend où s'est perpétué le culte de la mère de Dieu.

V.

PAGE 40.

La devise de la maison de Beaujeu, au comté de Bourgogne, était en effet: A TOUT VENANT BEAU JEU. Notre manuscrit nous a appris que son cri de guerre était SAINTE MARIE!

Les syres de Beaujeu portaient :

Burellé d'argent et de gueules de dix pièces.

(Voyez Dunod de Charnage, *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*. Besançon. Charmet 1740).

VI.

PAGE 46, LIGNE 1.

LE SYRE D'AUTEL.

AUTEL, aujourd'hui AUTET, entre la Saône et le Saolon. Le château d'Autet appartient aujourd'hui à M. H. d'Autet de la maison de Barberot, petit-fils du comte de Roussillon, dernier seigneur de Savoyeux.

VII.

PAGE 46, LIGNE 1.

LE PRIEUR DU CORNEL.

CORNEL, aujourd'hui CORNEUX, ancienne abbaye de Prémontrés, près de Gray.

VIII.

PAGE 53.

La légende de Notre-Dame de Beaujeu appartient, notre manuscrit le prouve, à la Franche-Comté; pourtant nous avons retrouvé en Lorraine les traces d'une tradition analogue. C'est toujours la confusion du diable par la femme, c'est toujours une glose sur le mystique triomphe de la sainte Vierge sur le serpent, c'est la revanche de la défaite du paradis terrestre.

Un savant modeste de Nancy, qui poursuit l'œuvre sacrée de la monographie de sa province, M. Jean Cayon, inspecteur correspondant du ministère de l'intérieur pour les monuments historiques du département de la Meurthe, a publié une HISTOIRE physique, civile, morale et politique DE LA VILLE DE NANCY. Nous trouvons dans ce remarquable ouvrage, qu'en l'église de Saint-Epvre se voit une antique peinture à l'huile sur la muraille d'une chapelle, et qu'entre autres miracles dus à l'intercession de la sainte mère de Dieu se trouve

retracé un fait qui rappelle l'aventure du syre de Beaujeu.

Un châtelain est représenté dans cette fresque, chevauchant, la Sainte Vierge en croupe. Le diable s'enfuit à la vue de Marie.

Au bas se lit cet écriteau en lettres gothiques :

Un homme ses biens despendit
Puis mena sa femme au diable
En son lieu la Vierge se mist
Pour la garder du chien damnable.

M. Cayon a gravé cette fresque naïve dont le sujet est populaire en Lorraine.

Un almanach de Nancy a déjà rendu au peuple le bon service de lui faire connaître une partie de la légende.

Nous ne terminerons pas cette note sans remercier M. Cayon des précieux renseignements qu'il nous a donnés, personne n'est de meilleur conseil en matière d'archéologie, et n'oblige de meilleure grâce.

IX.

PAGE 55, LIGNE 8.

PAR LE POVRE ANTOYNE DE BÈME.

Nous n'avons pu parvenir à préciser exactement le sens de cette qualité de LE PAUVRE que prend notre chroniqueur chaque fois qu'il se nomme.

Nous n'avons rencontré cette expression que deux fois, l'une dans notre manuscrit, l'autre dans un vieux poème du XIV^e siècle, qui portait à la première page : PAR UNG POVRE HOME SCAUANT AU GAY SAUOIR QUI SEUREMENT PÉRISRA DU MAL D'AMOUR. Peut-être le povre Antoyne était-il dans le même cas ?

X.

PAGE 57, LIGNE 8.

UN PORTE-AISLE DU PARADYS DE DIEU.

On retrouve encore ici une expression toute latine ; porte-aisle est la traduction littérale du nom d'Aliger que l'on donne aux anges.

Ceci nous rappelle cette belle inscription placée au bas d'une vignette du xvi^e siècle représentant N.-S. J.-C. sur sa croix :

TERRA FREMIT , FLENT ALIGERI , SOL SISTIT ET HORRET ,
TU QUE REUS LACRIMAS FORTÈ NEGABIS HOMO .

XI.

PAGE 58 , LIGNE 3 .

UNG JEUNE ET TRÈS JOLLI PAIGE QUY FORT BIEN LE SERVOIT
A TABLE, LUY VERSANT A BOYRE BELLEMENT EN SA COUPE,
PORTANT SES MESSAIGES ÈS CASTELS ET MOUSTIERS VOISINS
ET MESME L'ACCOMPAGNANT EN SES COURSES DE GUERRE.

L'éducation de la jeune noblesse ¹ était appropriée aux destinées qui l'attendaient ; c'était dès l'enfance le noviciat de la chevalerie.

A sept ans, le jeune gentilhomme, le futur chevalier, passait des mains des femmes dans celles des hommes, et quels hommes ! c'est de leur race que sont sortis

¹ On peut consulter, sur l'éducation de la jeune noblesse, les *Mémoires sur l'ancienne chevalerie de la Curie de Sainte-Palaye*. Ils ont été notre guide dans nos premières études sur cet intéressant sujet ; le lecteur s'en apercevra.

les saint Louis, les Joinville, les Du Guesclin; ils tournaient le cœur de leurs élèves vers la Foi, cette reine naïve et toute puissante; ils endurcissaient leur corps à ces jeux de géants dont la guerre était le modèle.

Sous les titres de Page, de Damoiseau ou de Varlet, le jeune gentilhomme s'attachait à la maison et à la fortune d'un prince ou d'un chevalier renommé, il faisait dès lors partie de sa cour¹.

Il accompagnait son maître et sa maîtresse à la chasse, en voyage et à la promenade, portait leurs messages, les servait à table et leur versait à boire. Ces services, entre nobles, étaient rendus avec fierté et acceptés sans dédain.

Ne quittant jamais ses maîtres, le futur chevalier les prenait pour modèles et s'instruisait ainsi dans les seules sciences qui lui fussent nécessaires : la Religion, la Guerre et la Galanterie.

Bientôt le jeune damoiseau faisait choix d'une dame de ses pensées dont il portait mystérieusement les cou-

¹ De là le mot *courtoisie* qui exprime l'élégance et la politesse dont on faisait profession à la cour.

leurs et à laquelle il reportait , après Dieu , toutes ses actions qu'ennoblissait encore l'ardent désir de recevoir la chevalerie.

Mais avant d'y atteindre il lui restait à franchir un degré qui était déjà une dignité enviée ; le jeune gentilhomme ne sortait *hors de Page*, pour recevoir le titre d'Écuyer, qu'à l'âge de quatorze ans.

La religion consacrait ces prémices de la chevalerie en bénissant la première épée qui en était la marque. Alors pour le jeune écuyer commençaient de nouvelles fonctions, selon qu'il était écuyer du corps ou écuyer d'honneur, écuyer de la chambre ou chambellan, écuyer tranchant, écuyer d'échansonnerie, écuyer de panneterie, etc.

L'emploi le plus envié était celui des écuyers d'honneur ; ils avaient le privilège de *suivre* les chevaliers à la guerre¹, de porter les différentes pièces de leur armure, la lance, la bannière et l'écu².

Le chevalier chevauchait d'ordinaire sur un cheval

¹ De là le nom de Poursuivants d'armes.

² De là le mot latin *scutiger*, qui signifie écuyer, littéralement porte-écu.

facile et doux, un coursier, un palefroi ; mais si quelque occasion de combattre se présentait , l'écuyer amenait à son seigneur un cheval de bataille qu'il conduisait à sa droite et qui prenait de cet usage le nom de destrier : le chevalier, suivant une expression qui est restée dans notre langue , montait alors sur ses grands chevaux.

Avant le combat , l'écuyer armait le chevalier , il lançait le haume , rivait le ventail ou la visière et s'assurait que toutes les parties de l'armure avaient leur jeu ordinaire. Puis , la bataille engagée, il parait les coups portés à son maître, l'aidait à profiter de ses avantages, gardait ses prisonniers , et lui présentait à propos des armes neuves ou un cheval frais.

Quels précieux enseignements ne recevait pas le jeune écuyer en se trouvant mêlé de si près à la vie militaire des chevaliers dans un temps où la guerre était l'état normal de la noblesse.

Qu'il nous soit permis de nous citer ici nous-même en transcrivant quelques passages des Préliminaires d'une Histoire encore inédite de la chevalerie. Nous avons pensé que ce court aperçu ne serait pas déplacé

dans ce livre et qu'il pourrait plaire aux lecteurs choisis pour lesquels nous écrivons.

DE LA CHEVALERIE.

Il est impossible de fixer une date précise au commencement de la Chevalerie, et c'est la confondre avec la noblesse elle-même que d'aller en chercher l'origine à une époque trop reculée.

La Chevalerie est une dignité essentiellement personnelle qui ne peut être héréditaire, elle a pris sa source dans ce sentiment inné de l'honneur qu'excitent si puissamment les récompenses, qui, attachées à la personne, désignent celui qui en est revêtu à la reconnaissance publique.

L'anneau du Chevalier Romain, les couronnes rostrale, vallaire et obsidionnale sont, avant l'épée, les éperons et le collier d'or, des marques de distinction qui ont été comme l'enfance des récompenses chevaleresques.

Lorsque le christianisme vint luire sur le monde et l'inonder de sa pure et éclatante lumière, il transforma la chevalerie naissante et lui donna pour ainsi dire une âme.

L'esprit religieux, qui rendit si puissante la chevalerie, animait déjà cette milice dorée que créa Constantin-le-Grand, en mémoire de sa victoire sur Maxence, et à laquelle il donna pour bannière la croix céleste et la devise miraculeuse : *IN HOC SIGNO VINCES*.

Dès lors la chevalerie romaine est transformée, les voies sont ouvertes ; pour la cause de l'Église et sous son inspiration surgissent les ordres religieux et militaires : Les chevaliers de St-Georges, de St-Jean de Jérusalem, du Temple, de Notre-Dame des Teutons, montrent leur grande et imposante figure. La Chevalerie chrétienne a vu le jour !

Lorsque la voix d'un pauvre ermite viendra ébranler le monde et l'entraîner vers les contrées inconnues et asservies où le tombeau du Rédempteur est déshonoré par le joug des infidèles, c'est la chevalerie qui se croisera tout entière et répondra avec une sainte folie à ce sublime appel.

Merveilleuse alliance de l'élan militaire avec l'esprit religieux, la chevalerie changea la face du monde, ce fut la pratique militaire de l'Évangile, la fraternité, l'égalité régnèrent entre ceux que l'accolade rendait frères en les faisant chevaliers.

Les vieilles discordes tendirent à s'éteindre, les liens de la fraternité d'armes se formèrent et le sublime élan des croisades tourne enfin vers l'extérieur cette généreuse ardeur qui dévorait nos pères.

Se dévouer avec l'abnégation la plus absolue, et pour l'amour de Dieu défendre la veuve, l'opprimé, le faible et l'orphelin, ce n'est encore là qu'une des faces du caractère chevaleresque.

Sous son armure de fer, le Chevalier porte un cœur tout inondé d'un triple amour : Mon Dieu, mon Roi, ma Dame ! ce cri ne dit-il pas quel changement s'est opéré dans le monde ?

MON DIEU ! C'est le christianisme qui couvre le monde et qui va reconquérir l'Orient.

MON ROI ! C'est la hiérarchie reconnue, c'est l'union, c'est l'ordre assurés.

MA DAME ! Ah nous ne sommes plus au temps de la

barbarie et de la grossièreté ! Ma Dame ! c'est un voile qui ne sera jamais levé, c'est la délicatesse naissante et déjà toute puissante.

Alors, à l'abri de la vaillante épée de la chevalerie, le monde marche, la civilisation naît, les arts se perfectionnent et la poésie chante les exploits et les amours; temps à jamais curieux à étudier dont les moindres détails charment et étonnent.

XII.

PAGE 78, LIGNE 3.

TELLES INJURES NE SONT QUE CAMELOTZ.

La locution proverbiale : CE N'EST QUE DE LA CAMELOTTE, est très-ancienne; elle était populaire au temps des croisades et le chroniqueur l'a conservée ici dans la bouche du chevalier Jehan.

Le sire de Joinville, dans son HISTOIRE DE SAINT LOUIS, raconte une anecdote qu'on lira avec plaisir et dans laquelle le lecteur trouvera, à n'en pouvoir douter, l'origine de l'expression proverbiale : CE N'EST QUE DE LA CAMELOTTE, CE NE SONT QUE CAMELOTZ.

Durant ces choses , dit le Sire de Joinville , vng jour moy estant deuant le Roy lui demanday congié d'aller en pellerinage à Nostre Dame de Tourtouze , qui estoit vng veage très-fort requis. Et y auoit grant quantité de pelerins par chacun jour , pour ce que c'est le premier autel qui on ques fust fait en l'onneur de la Mère de Dieu , ainsi qu'on disoit lors. Et y faisoit Nostre-Dame de grans miracles à merueilles. Entre lesquelz elle en fist vng d'vn pouure homme qui estoit hors de son sens et demoniacle. Car il auoit le maling esperit dedans le corps. Et aduint par vng jour , qu'il fut amené à icelui autel de Nostre-Dame de Tourtouze. Et ainsi que ses amys , qui l'auoient là amené , prioient à Nostre-Dame , qu'elle lui volsist recouurer santé et guérison; le deable , que la pouure créature auoit ou corps , respondit : « Nostre-Dame n'est pas icy , elle est en Egipte pour aider au Roy de France et aux Chrestiens qui aujourd'hui arriuent en la Terre-Sainte contre toute Paiennie , qui sont à cheual. » Et fut mis en escript le jour , que le deable profera ces motz , et fut apporté au Légat , qui estoit avecques le Roy de France : lequel me dist depuis , que à celui jour nous estions arriuez en la terre

d’Egipte. Et suis bien certain , que la bonne Dame Marie nous y eut bien besoing.

Le Roy très-volentiers me donna congié d’aller à icelui pellerinage de Nostre-Dame, et me chargea que je lui achaptasse pour cent liures de camelotz de diuerses couleurs, et qu’il les vouloit donner aux Cordeliers quant nous serions retournez en France. Et lors je me penczay qu’il ne demoureroit plus gueres longuement à s’en reuenir en France. Et quant je fu à Triple, là où estoit le lieu de mon pellerinage, je fiz mon oblacion à Dieu et à Nostre-Dame de Tourtouze : et puis après je achaptay les Camelotz que le Roy m’auoit enchargé d’achapter. Et voians mes Cheualiers, que je les achaptoie, me demandèrent que j’en vouloie faire. Et je leur feis acroire que je les achatoie pour y gagner.

Après que nous fusmes là arriuez, le Prince de celle terre, qui sceut que j’estois parti de l’ost du Roy de France, vint au deuant de nous, et nous fist moult grant honneur, et nous ofrit de grans dons. Dont humblement le remerciasmes, et n’en voulusmes riens prendre, fors que des reliques, que j’apporté au Roy avecques ses camelotz. Et saichez, que la Royne auoit

bien ouy nouvelles, que j'auoie esté en pellerinage, et que j'auoie apporté des reliques. Et je lui enuoiaiy par vng de mes cheualiers quatre pièces de camelotz, que j'auoie achaptez. Et quant le Cheualier entra deuers elle en sa chambre, elle se commença à agenouller deuant ses camelots qui estoient enueloppez en une toaille. Et quant le Cheualier vit que la Royne se agenouloit deuant lui, il ne sauoit pourquoy et il se va aussi gecter à genoulz. Et adonc la Royne lui dist : Leuez sus, sire Cheualier, vous ne vous deuez mie agenouller quant vous portez de saintes reliques. Lors mon Cheualier lui dist, que ce n'estoient pas reliques, mais que c'estoient camelotz que je lui enuoioie. Quant la Royne et ses Demoysselles entendirent que ce n'estoient pas reliques, elles se prindrent à rire. Et la Royne dist : Sire Cheualier mau jour soit donné à vostre Seigneur, quant il m'a fait agenouller deuant des camelotz. ¹

¹ De *Camelus*, étoffe ainsi nommée. parce qu'elle est faite de poil de chameau.

XIII.

PAGE 86, LIGNE 12.

PAR LA SACRÉE HOSTIE.

SACRA HOSTIA, cette manière de faire serment était la plus solennelle dans les premiers temps. Au moment de recevoir l'hostie consacrée, le chevalier la prenait à témoin de sa sincérité et de sa bonne foi.

Lorsque l'usage s'est perdu, l'expression est restée, et bien des personnes, qui prononcent le juron *Sacristie*, ignorent qu'elles ne jurent rien moins que par la *Sacrée Hostie*.

XIV.

PAGE 87, LIGNE 8.

ET FEURENT TISGE DE L'ILLUSTRE MAISON
DE MONTMORENCY.

Nous avons déjà publié une chronique, il y a plus de dix ans, sous le titre d'Odette de la Garde. Nous

espérons qu'on ne reconnaîtra pas dans la nouvelle, cet enfant perdu de notre jeunesse auquel l'amitié et l'indulgence ont pu seules valoir quelque succès.

Il nous reste à dire que l'étymologie attribuée par Antoyne de Bême au nom de Montmorency est une de ces traditions, une de ces naïves faussetés qui ne peuvent certes prévaloir contre l'histoire; nul ne songera à s'appuyer de l'autorité d'Antoyne de Bême pour rabaisser au XI^e siècle l'origine du nom des premiers barons chrétiens.

XV.

PAGE 89.

Pourquoi, dans ce livre, avons-nous introduit deux touchantes prières? Personne, nous en sommes assuré, n'y verra un mélange regrettable du profane et du sacré.

Ces oraisons sont belles et naïves, nous les publions avec les promesses qui les précèdent, elles sont copiées mot à mot sur le manuscrit original que nous tenons à la disposition des *douteurs*.

FIN.

TABLE.

	Pages.
Prologue de l'Autheur tant aux Dames et Damoyelles qu'aux très-illustres et inclyts Princes, Barons, Chevaliers et aultres, honnestes lecteurs du présent livre.	5
Cy après en suivant vous verrez les genereux Conseils donnés à Monsieur son filz par fust noble homme et saige maistre Estienne Girard de Maurboys, Toulouzan, en son vivant, Contrerolleur du Thrésor du Roy nostre syre et jadis capitaine en ses armées.	9
Requiescant in pace. C'est le conte où est dict come le Syre de Ray et Dame Quantine sa femme eurent entrée en Paradiz, et come plusieurs fraudèrent la dicte entrée.	19
Sensuyt l'histoire merveilleuse de Nostre-Dame de Beaujeu.	31
D'Odette de la Garde et du chevalier Jehan le Noble, où se peust bien veoir qu'amour avec bonne	

fyance ne fust jamais sans récompense. Très apperte et
mirifique cronique de la maison de Montmorency jadis
faicte et escripte par le povre Antoyne de Bême. 55

Les Draisons merveillenses à Nostre-Dame et
à son très-cher filz. 89

NOTES. 97



Imprimé à Metz, chez
Pallez et Rousseau, Imprimeurs
Libraires de Mgr l'Evêque,
rue des Clercs.

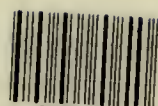
DIEV SOICT BÉNY.

1171 4

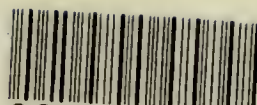
222

**La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance**

**The Library
University of Ottawa
Date due**



a39003



003483186b

CE PQ 2193

.B8C7 1854

COO BENEYTON, CH CHRONIQUES,

ACC# 1220458

